

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1948)

Heft: 2

Artikel: Monsieur le rédacteur, aux critiques [...]

Autor: Matthey, Octave

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-624055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Section Neuchâteloise. — La section s'est réunie 6 fois en 1947. La participation aux séances a été de 12 à 28 participants sur 53 membres. Deux séances-balades ont eu lieu, l'une au Saut du Doubs, l'autre à Auvernier au moment de vendanges.

L'exposition annuelle qui était organisée par la Société des Amis des Arts aux salles Léopold Robert n'a eu que peu de visiteurs (800) et presque pas d'acheteurs (360 fr.). Les expositions particulières font beaucoup de tort à nos expositions d'ensemble, elles lassent un peu le public qui est constamment sollicité.

Le souper des passifs où nous sommes toujours plus nombreux, a été empreint du meilleur esprit; dans une salle décorée de grands panneaux exécutés le matin par les membres de la section, il fut exprimé d'aimables paroles, en prose et en vers dont voici 2 extraits:

On envie les richesses à celui qui les a
Moi, c'est la liberté qu'à tous les P.S.A.
J'envie, quand je vous vois, libre comme l'insecte
Voler de fleur en fleur! tandis que l'architecte
Devient un moucheron qui lutte et se débat.
Dans la toile que tisse une araignée « Etat », etc.

Signé: J. J. Du Pasquier, président
de la S.I.A.

ou bien :

Et les aimant tous deux, l'on passe comme en rêve
Du règne de Perrin à celui de Paulo;
Du soleil qui se couche au soleil qui se lève.

M. J.

En témoignage de reconnaissance, la section a offert à son ancien et aimé président Léon Perrin, un album de dessins de presque tous ses collègues.

La section a refusé deux candidats en 1947.

Elle a préparé deux expositions pour les fêtes du Centenaire qui auront lieu en 1948: l'une à La Chaux-de-Fonds, l'autre à Neuchâtel.

Le comité s'efforce de maintenir un contact aussi étroit que possible avec les autorités cantonales et communales et les résultats obtenus cette année, ne sont pas négligeables.

Paulo ROETHLISBERGER.

Section de Fribourg. — Cingria nous avait quitté pour son dernier repos en 1945, comme Pilloud, notre aîné, l'année suivante.

1947 nous enlève Brulhart, un ancien encore et pour qui la section avait été une seconde famille. Elle avait toute son attention et une réunion se fut difficilement imaginée sans sa présence, qu'il fût président ou simple actif. Alité, sa première question à chacune de mes visites était: « et la section que fait-elle ».

Cette communauté, qu'il avait accompagnée, nourrie de son expérience pendant plus de trente ans lui tenait à cœur comme sa palette qu'il espéra jusqu'au bout, reprendre un jour pour continuer... Il appartenait à ces caractères qui ne renoncent pas !

Dans le domaine administratif, 47 est une année laborieuse. 14 assemblées décidèrent notre activité dont le point culminant aurait dû être notre exposition; si elle le fut un peu par le nombre de ses visiteurs (1600), son résultat positif fut décevant, malgré nos efforts entre autre, le catalogue illustré de dessins de chacun des exposants.

Le souper annuel resta intime mais cordial et fut suivi d'un « goûter sur l'herbe »... costumé, sous les grands arbres de Brünisberg, chez notre ami fidèle Ch. Ryssel.

Ant. CLARAZ.

Aumentate il numero dei membri passivi !

Section Vaudoise. — L'année qui vient de s'écouler n'a pas présenté pour la section vaudoise d'évènement bien saillant. Au cours des 5 séances qui la réunirent, diverses questions furent discutées dont la principale avait pour objet une modification du mode de jugement des œuvres ainsi que de la constitution du jury aux expositions générales de la société. Des échanges de vues qui eurent lieu à ce sujet avec le comité central et à l'assemblée des délégués, il en est résulté la formule qui sera appliquée à la prochaine exposition générale, selon laquelle le jugement des œuvres et leur exposition sera faite par sections et les propositions pour l'élection du jury seront faites par les sections, celle-ci ne pouvant être représentées par plus d'un peintre et un sculpteur. Cette nouvelle disposition constitue un progrès dans le sens fédéraliste et est plus satisfaisante pour nous autres romands.

Cet automne eut lieu à Chevilly, le transfert de la tombe de Charles Gleyre; la section y était représentée par son président et Milo Martin, qui prirent part à la cérémonie commémorative du grand peintre vaudois.

La nécessité dans laquelle nous nous trouvons de faire des économies nous oblige à renoncer à l'envoi annuel d'une estampe aux membres passifs; par contre ils recevront un dessin, gravure ou lithographie qui seront tirées au sort, tous les 3 ans. Nous espérons que cette mesure pourra être rapportée dans des temps meilleurs.

Il y eut quelques mutations dans le comité du Fonds des arts plastiques. J. Berger, Milo Martin et Pahud y ont remplacé Casimir Reymond, Poncet et P. Blanc, membres sortants.

Notre salon 47 eut lieu cette année dans la salle David du Musée cantonal des beaux arts, que Mr. Descoulayes, conservateur, comprenant nos difficultés, mit très aimablement à notre disposition. Ces difficultés, il faut le dire, subsisteront tant que nos artistes ne disposeront pas à Lausanne d'une Maison des arts, comme il en existe dans la plupart des villes importantes d'autres cantons. Le résultat de notre exposition annuelle ne fut guère réjouissant. Il reflète la période critique que nous traversons et qui est pour nous particulièrement sensible. Espérons néanmoins qu'une fois la paix et l'équilibre international rétablis, nous connaîtrons une époque où le travail de l'artiste sera mieux reconnu et récompensé.

A. GUEYDAN.

Ach, der Menge gefällt, was auf den Marktplatz taugt
Und es ehret der Knecht nur den Gewaltsamen.
An das Göttliche glauben
Die allein, die es selber sind.

Hölderlin

Lern im Leben die Kunst, im Kunstwerk lerne das Leben
Siehst Du das eine recht, siehst Du das andere auch.

Hölderlin

Octave Matthey
Peintre
NEUCHATEL

Neuchâtel, le 1^{er} février 1948.

Monsieur le rédacteur,

Aux critiques nombreuses qui ont été formulées de diverses façons contre le principe d'un jury dans le cadre des P.S.A.S., l'exécutif de cette société a cru pouvoir calmer les esprits en changeant tout simplement le mode de recrutement des collègues chargés de juger leurs collègues, et d'exclure ainsi, comme par le passé, certains d'entre-eux, de la manifestation essentielle des P.S.A.S., savoir: ses expositions.

L'argument « manque de place », n'est qu'une raison fallacieuse, puisqu'il suffirait pour l'augmenter, de réduire la participation de chacun, à deux ou même à une œuvre. Quant à la raison également invoquée, qu'une ou même deux toiles sont insuffisantes pour permettre à une personnalité de se manifester, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle manque de charité à l'égard de ceux qui devront se contenter d'un verdict négatif pour manifester la leur...

Ennemi irréductible de ce principe inadmissible, il ne me reste plus qu'à faire appel au sens du comique et à l'esprit de solidarité des futurs élus, en les invitant instamment à refuser catégoriquement la mission ridicule qui va leur être confiée.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Octave MATTHEY.